LA LETTRE AUX VILLOIS

Publiée par la Commune De VILLES SUR AUZON



PRINTEMPS A VILLES

Le Mot du Maire

Sommaire

p.2 Le mot du Maire

p.3,4 Budget

p.5 Piverses manifestations

p.6 Diverses informations

p.7 Conseils Municipaux

p.8 Les petits plus

p.9 Les petits plus (suite)

p.10 Les nouvelles du village

p.11 Fontaines

p.12 Rubrique rétro

p.13 Rubrique rétro (suite)

p.14 Page sportive

p.15 Page culturelle

p.16 Proverbes et dictons du mois

* * * * * * *

Directeur de publication Robert DUFOUR

Rédacteur en chef Jaky JACQUEMUS

Correctrice Caroline JEAN

Point Infos 04 90 40 49 82

Fusion intercommunale?

Voici quelques mois que la recomposition intercommunale est au cœur des discussions des élus des territoires de la Cove, des Sorgues du Comtat, des Terrasses du Ventoux et du plateau de Sault.

La fusion de ces quatre communautés semble être une évidence.

J'étais, avec l'ensemble des élus de la communauté des Terrasses du Ventoux, peu favorable à notre absorption par la communauté d'agglomération de la Cove. Nous estimions que cette fusion n'avait que peu d'intérêt pour notre territoire, une communauté d'agglomération étant avant tout tournée vers un développement urbain ne prenant pas ou peu en compte la spécificité rurale.

Qu'en est-il aujourd'hui?

1/La fusion des trois communautés avec la Cove pourrait en changer la physionomie.

Je suis un fervent défenseur d'une communauté d'agglomération à double gouvernance prenant en compte, à la fois le développement urbain, mais également la problématique et spécificité rurale.

2/A la suite des conclusions de la « commission Balladur » le regroupement des communautés sera un des premiers actes de la réforme des collectivités, il est donc important d'anticiper ce qui sera inéluctable afin de rester maître de notre destin. A ce jour les 38 communes composant les quatre communautés sont favorables à cette fusion mais une courte majorité de la Cove ne l'accepte qu'à partir de 2014.

Le Préfet de Vaucluse, à qui appartient la décision, semble vouloir suivre la position des élus de la Cove.

Nous vous tiendrons informés des décisions qui seront prises et pourraient être importantes pour le devenir de notre territoire.

R. Dufour

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 185 194.00
Charges à caractère général	272 920.00
Charges de personnel	476 509.00
Autres charges de gestion courante	121 351.00
Charges financières	63 000.00
Virement à la section d'investissement	251 414.00
RECETTES	1 185 194.00
Produits des services	53 741.19
Impôts et taxes	637 409 04
Dotations, participations	239 832.00
Autres produits de gestion courante	55 550.00
Atténuation de charges	10 000.00
Produits financiers	400.00
Produits exceptionnels	3 000.00
Excédent de fonctionnement reporté	185 261.77

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Report des restes à réaliser	Vote nouvelles propositions	Total RAR + vote
Montants	398 685.56	925 182.95	1 323 868.51
Emprunts et dettes assimilés		106 918.06	106 918.06
Opérations d'équipement total * (détails au verso)	301 055.51	818 264.89	1 119 320.40
Solde d'exécution négatif reporté.	97 630.05		97 630.05
Recettes Montants	Report des restes à réaliser	Vote	Total RAR + vote
	233 701.57	1 090 166.94	1 323 868.51
Dotations, fonds divers et réserves.		86 054.00	86 054.00
Subventions d'investissement.	233 701.57	424 951.41	658 652.98
Emprunts et dettes assimilés. Immobilisation en cours.		225 018.18 5 099.30	225 018.18 5.099.30
Excédent de fonctionnement capitalisé.		97 630.05	97 630.05
Virement de la section de fonctionnement.		251 414.00	251 414.00

*DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Report des restes à réaliser	Vote nouvelles propositions	Total RAR + vote
	propositions	Total RAR + vote

<u>Total</u>	301 055.51	818 264.89	1 119 320.40
Bergerie « Pié gros »		13 800.00	13 800.00
Restaurant scolaire.		38 400.00	38 400.00
Salle multifonction / Point infos	9 712.30	- 8 534.39	1 177.91
Salle Polyvalente		36 000.00	36 000.00
Eglise		2 160.00	2 160.00
Eclairage public		10 000.00	10 000.00
Equipement informatique		1 680.00	1.680.00
Matériel outillage technique	1 881.97	26 200.00	28 081.97
Frais d'urbanisme	10 000.00	11 600.00	21 600.00
Cimetière		5 000.00	5 000.00
Travaux Poste.	19 156.00	- 19 156.00	
Incendie		2 150.00	2 150.00
Aménagement Tour de Villes	103 650.43		103 650.43
Camping		7 000.00	7 000.00
Pastoralisme	49 720.00		49 720.00
Voirie réseaux chem.cerisiers.	3 000.00		3 000.00
Restauration des fontaines.	20 000.00	3 650.00	23 650.00
Travaux voirie et réseaux 2008.	83 800.00		83 800.00
Travaux voirie et réseaux 2009.		57 414.00	57 414.00
Réhabilitation immeuble.	134.81	449 101.28	449 236.09
Travaux local des jeunes.		6 300.00	6 300.00
Acquisition immeuble.		160 000.00	160 000.00
Signalisation et numérotation.		6 500.00	6 500.00
Mobilier scolaire.		1 000.00	1 000.00
Acquisition de terrain.		8 000.00	8 000.00

LES VOCUX DU MAIRE

Le 23 janvier dernier à 18h30, Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population de VILLES.

Il a exposé les travaux effectués pendant l'année 2008 ainsi que les projets pour l'année 2009.

Ensuite, les personnes présentes ont partagé le verre de l'amitié.

La manifestation s'est prolongée assez tard, dans une chaleureuse ambiance.



DEPART A LA RETRAITE:



Le 27 janvier dernier, la municipalité a fêté le départ à la retraite de Monsieur LOZZI après 25 années passées au service de la commune.

Nous lui souhaitons une excellente et longue retraite à sillonner à vélo notre belle région ou promener la jolie Olivia, sa toute nouvelle petite fille.

CARNAVAL

Le 19 février dernier le Carnaval s'est invité sur la place du 8 mai.

Les instituteurs et leurs enfants étaient merveilleusement bien costumés.

Avec la présence du Chalet de la jeunesse (qui, encore une fois, s'est investi dans ce projet afin que les traditions demeurent) et des musiciens du village le procès du CARMENTRAN s'est ouvert sur la place publique et malgré les plaidoiries des avocats il a été brûlé dans une joyeuse ambiance sous l'œil attendri des parents et grands parents.

Un beau travail accompli par tous les participants et une bien belle réussite.





Bienvenue aux bouts de choux

- Le 24-01-2009, Olivia, Faustine LOZZI, fille de Jérôme et Anouk.
- Le 26-01-2009, Lilou, Madeleine, Louanne RIOUX, fille de Stéphane et Peggy
- Le 29-01-2009, Nora JBILOU, fille de Hamid et Rhizlane.
- Le 30-01-2009, Matéo, Gringo CARRE, fils de Julien et Marina.
- Le 05-03-2009, Louisa, Rose, Vincente, Marie SANCHEZ, fille de Laurent et Sandra
- Le 29-03-09, Gianni, Tery, Francis LECLERC, fils de Stève et Caroline

lls se sont dit oui

- Le 14-02-09, PAULO Cric et BONTOUX Christine
- Le 04-04-09, Lekbal Mouheine et Fatihi Dounia

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés....

- Madame CONIL épouse CRAVAGNOLO Yvonne, décédée le 28-02-09
- Madame LOVERA épouse UGHETTO Léonce, décédée le 05-03-09

INFORMATIONS MAIRIC

Passeports biométriques:

A compter de la semaine du 13 avril 2009, la Mairie ne pourra plus instruire les demandes de passeports. Seules certaines communes seront équipées et pourront traiter les dossiers. Les communes de :

Carpentras - Sarrians — Vaison la Romaine — Monteux — Pernes les Fontaines Minsi que la Préfecture.

Cantine et garderie : La vente des tickets de cantine se fait à la mairie.

Le lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le mercredi de 9 h à 12 h.

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Tarifs: 25,80 € la planche de 10 tickets repas et 10 € les 10 tickets pour la garderie.



<u>INFOS CIVIQUES</u>:

Nous vous rappelons que les containers à poubelles placés dans le village, sont uniquement réservés aux déchets ménagers. Les emballages, les journaux et les verres dans les colonnes de tri sélectif. Pour tout le reste, c'est à la déchetterie de la Dégane qu'il faut aller le porter le mercredi et le samedi matin. Merci de votre compréhension.

Automobilistes:

Dans le village les rues qui n'ont pas de panneaux de STOP ou de balise « cédez le passage » ont toutes priorité à droite.

Attention à la route de Flassan!

CONSCILS MUNICIPAUX

09 février 2009:

- Dégâts occasionnés sur la voirie suite aux intempéries de Décembre 2008. Demande de subvention de l'état.
- Cimetière : rétrocession à la commune d'une concession de terrain.
- Motion pour le maintien du centre départemental de METEO FRANCE de Carpentras Serres.
- Camping municipal délégation de service public

Pélibérations approuvées à l'unanimité.

18 mars 2009:

- Approbation du compte administratif 2008
- Approbation du compte de gestion 2008
- Budget 2008 Affectation du résultat
- Délégation de service public (1)
- Révision du POS
- Extension de l'école (Maison Chastel) demande de subvention spécifique dans le cadre de l'éducation
- Motion de soutien aux départements.

Pélibérations approuvées à l'unanimité.

25 mars 2009:

- Votes des taux d'imposition 2009 du budget 2009 des subventions 2009
- Maison Jouvaud demande de subvention auprès du Conseil Régional
- Maison Jouvaud Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour préempter

Pélibérations approuvées à l'unanimité.

* * * * * *

(1) Pélégation de service public-délibération du 18 mars

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 9 février 2009 relative à la mise en délégation de service public du complexe camping-piscine municipal.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir surseoir à cette délégation pour les raisons suivantes :

- 1) Que le cahier des charges n'a pas été suffisamment explicite, notamment en ce qui concerne la gestion de la piscine.
- 2) Que sur les 4 candidatures reçues, aucun dossier n'était complet.
- 3) Que le délai pour la mise en place de cette délégation dans de bonnes conditions était trop court pour une exploitation débutant début avril.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de surseoir à la délégation de service public du complexe Camping-Piscine municipal pour les raisons précisées cidessus.

<u>REOUVERTURE DU CAMPING</u>

Le camping a ouvert ses portes le 4 avril.

L'entretien du camping sera effectué par Monsieur Gilbert RICCI et la régie sera assurée par Monsieur Jacky CONSTANTIN, titulaire, et Mademoiselle Nathalie BENEDETTO, suppléante.

LA PISCINE

Elle ouvrira le 2 juillet et fermera le 30 août 2009.

Elle fonctionnera tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mercredi.

Elle sera sous la responsabilité de Monsieur Stephen DELEWSKI, maître nageur et d'un régisseur pour l'encaissement des entrées.

La buvette sera tenue par l'association le Chalet de la Jeunesse et les membres du CCAS.



HORAIRES DES CARS

VILLES-SUR-AUZON. CARPENTRAS

7 H 10

du lundi au samedi

13 H 25 : lundi - mardi - jeudi - vendredi

14 H 10 : mercredi et samedi

17 H 45 : du lundi au samedi (hors période scolaire)

le dimanche (de mars à octobre)

CARPENTRASVILLES SUR AUZON

8 H 20 : du lundi au samedi (hors période

scolaire)

8 h 20 : dimanche de mars à octobre

12 h 10 : mercredi et samedi

12 h 10 : lundi – mardi – jeudi –vendredi (sauf les

vacances scolaires)

16 h 05 : lundi - mardi - jeudi -vendredi 17 h 10 : du lundi au samedi (sauf vacances

scolaires)

18 h 10 : lundi - mardi - jeudi - vendredi 18 h 20 : du lundi au samedi (hors période

scolaire)

Enlèvement des encombrants

Ce service est réservé aux personnes n'ayant pas de véhicule pour les transporter.

Avril - Mardi 21/04/09

Mai -Mardi 19/05/09

Juin - Mardi 23/06/09

Heures d'ouverture

Mairie:

lundi et vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

mardi, mercredi, jeudi

de 9 h 00 à 12 h 00

Point Info Tourisme: du lundi au vendredi

de 9 h 00 à 13 h 00 (jusqu'à fin juin)

La Poste:

lundi, mardi jeudi, vendredi

de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00

mercredi, samedi

de 9 hà 11 h 15

Bibliothèque:

le lundi (tous les quinze jours) de 17 h 00 à 19 h 00

Vacances scolaires de printemps

Du vendredi 17 avril au 3 mai inclus (reprise le lundi 4 mai).

Centre de loisirs – Pâques 2009

Le centre accueillera les enfants de 4 à 12 ans à Villes-sur-Auzon du lundi au 20 au jeudi 30 avril de 8 h 30 à 18 h 00. Tarifs : 7 € 30 la journée

Inscriptions : depuis le 16 mars à la Communauté de Communes à Mormoiron ou en Mairie

Médecins de garde

bamedi 11 avril — Dimanche 12 avril — Lundi 13 avril		
Samedi 18 avril — Dimanche 19 avril	Dr Pascal Gaudet	
Samedi 25 avril — Dimanche 26 avril	Pr Dominique Lunadier	
Vendredi 1 ^{gr} mai — Samedi 2 mai — Dimanche 3 mai	Dr Michel Barnicaud	
Vendredi 8 mai — Samedi 9 mai — Dimanche 10 mai	Dr Michel Nadra	
Samedi 16 mai — Dimanche 17 mai	Pr Pascal Gaudet	
Jeudi 21 mai — Vendredi 22 mai	Dr Dominique Lunadier	
Samedi 23 mai — Dimanche 24 mai	Dr Michel Barnicaud	
Samedi 30 mai — Dimanche 31 maie	Dr Michel Barnicaud	
Landi 1 ^{gr} jain	Dr Michel Barnicaud	
Samedi 6 juin – Dimanche 7 juin	Pr Pascal Gaudet	
Samedi 13 juin — Dimanche 14 juin	Dr Marc Dieterlen	
Samedi 20 juin – Dimanche 21 juin	Dr Michel Nadra	
Samedi 27 juin — Dimanche 28 juin	Dr Dominique Lunadier	
Samedi 4 juillet — Dimanche 5 juillet	Pr Michel Barnicaud	
Samedi 11 juillet — Dimanche 12 juillet	Dr Marc Dieterlen	

Dr Barnicaud 04 90 12 81 09 Dr Digtgrign 04 90 65 92 12

Dr Gaudet 04 90 65 64 96

Pr Lunadigr 04 90 61 80 27 Pr Nadra 04 90 61 88 96

En cas d'urgence:

Pompiers: 18 SAMU: 15

Chirurgien Dentiste de garde:

Pour connaître à tout moment le Chirurgien Dentiste de garde le plus proche de votre domicile, composez le :

04 90 31 43 43.

Pharmacie de garde:

Pour joindre la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le: 3237 (0,34 centimes/minute).

Permanences

Assistante sociale: Madame GROSSE. Le 2ème mardi de chaque mois. Tel: 04 90 63 95 00

Conciliateur de Justice: 1 fois par mois - RDV à la Mairie - 04 90 61 82 05

Architecte conseil: Monsieur COMMUNE, le 3ème mardi de chaque mois. RDV à la Mairie.

L'Attaché Parlementaire de Monsieur FERRAND, Député, voir en Mairie pour les jours de réception.

Clic présage: 2ème mardi matin en Mairie

Nous vous rappelons que la mairie est fermée le samedi et le dimanche toute la journée.

Cependant, Monsieur le Maire ou un de ses adjoints assure une permanence pour traiter les urgences.

Tel: 04 90 61 82 05

! UN PETIT APPEL A TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'AVOIR DES PHOTOS DE L'ANCIEN « MARCHE AUX RAISINS » QUI SE DEROULAIT A VILLES AUTREFOIS.

Merci de bien vouloir, à cet effet, contacter Monsieur Guy DAUSSY à la mairie tel : 04 90 61 82 05

Les nouvelles du village

Les commerces

C'est toujours avec plaisir que nous voyons un nouveau commerce s'établir sur notre commune. Depuis quelques jours, un nouveau salon de coiffure vient d'ouvrir au village, Chemin de Serre, sous la dénomination de « Coiff' Tine » - (Hommes-femmes-enfants).

Christine LECLERC a installé un coquet petit salon dans sa villa où elle vous accueille avec gentillesse et compétence, sur rendez-vous. Elle vous propose aussi de venir vous coiffer à domicile.

VIVAL : Catherine et Pierre GERARD nous quittent pour rejoindre leur département d'origine. Souhaitons leur bonne chance pour l'avenir.

Le commerce est repris par Monsieur et Madame FERREIRA – MAIA, originaires de la Drôme. Ce couple sympathique « est tombé en amour » pour notre village et c'est avec grand plaisir que nous les accueillons.

NOTRE MARCHE HEBOMADAIRE

Un nouvel étal de fruits et légumes, « Le soleil de Provence », vient le mercredi sur la place du 8 mai depuis le 4 mars dernier.

Bienvenue!

ecope

Nathalie BENEDETTO remplace Fatima IBRI qui est en congé parental. Sandrine LAFONT remplace Nelly BERTHET qui est en congé maternité. Bienvenue à toutes les deux au sein de l'école....

NUMEROTATION DES RUES

Les travaux de numérotation des rues ont commencés le 24 janvier dernier par le centre ville et se poursuivent allègrement par les rues annexes.

Notre équipe, (Philippe, Nicole et Florence) exécute un excellent travail et bientôt les numéros seront distribués aux habitants. Nous vous tiendrons informés de la suite de cette aventure.

FONTMINES

ACARE ENVIRONNEMENT

Descriptif du travail effectué sur les remises en état des fontaines de Villes sur Auzon

A l'origine la plupart des fontaines de Villes sur Auzon ont été édifiées avec de la pierre appelée roche d'Expeil. Cette pierre blanchâtre et dure, faite pour supporter les intempéries, a été rongée par les concrétions calcaires provoquées par l'écoulement régulier de l'eau relativement dure.

Pour la fontaine du grand portail, la remise en état a nécessité la destruction de ces concrétions calcaires agglomérées sur les écoulements des mascarons (gargouilles) qui malgré leur beauté artistique connue, risquaient de faire écrouler les fûts (colonne principale) rongés par la prolifération d'algues et leur enracinement.

Les blocs du bassin étaient fendus et malgré de multiples réparations menaçaient de se casser.

Procédé de remise en état des fontaines

La première intervention se fait par un sablage pour nettoyer toutes les agressions érosives et les dépôts provoqués par la pollution.

Une couche primaire de chaux diluée, en application à la brosse permet de « nourrir » la pierre. Après séchage, une deuxième application d'un badigeon fait d'un mélange de chaux et de brasier (poudre de la pierre d'origine) permet de redonner à la fontaine son apparence d'origine d'où sa couleur claire.

Il faut savoir que la pierre reprend sa patine après plusieurs semaines, lui redonnant ainsi son aspect granuleux et ne garde pas cet aspect laiteux dû à sa réparation.

Certains bassins comme celui de la fontaine du « Roland » perdaient de l'eau.

Cela a nécessité de refaire l'étanchéité des joints des pierres par sciage et coulinage de chaux hydrofugée (chaux liquide injectée dans les joints). L'étanchéité intérieure du bassin se fait par l'application d'un enduit au ciment blanc hydrofugé.

La reprise des mascarons rouillés se fait par l'application d'un produit qui récupère la matière oxydée et la colore en noir.

Cet aspect se modifie après quelques temps pour redonner au métal sa couleur bronze.



RUBRIQUE RETRO

Le Centre Communal d'action sociale n'est pas toujours reconnu

Le secteur social d'une commune constitue le socle de la solidarité sur lequel les gens du village peuvent s'appuyer.

<u>Un peu d'histoire</u>: Avant, il existait un bureau de bienfaisance puis, au début de 1900, le centre communal a succédé à ce bureau. Il avait pour mission d'aider les personnes sous de nombreuses formes. Il avait les moyens de financement les plus simples: la population donnait lors des mariages, fêtes, une somme en faveur du centre social. Certains bienfaiteurs ont fait de larges dons comme le Pocteur Moutin qui a donné une maison, une somme, un tableau le représentant et une bibliothèque qui se trouve dans la salle des mariages.

Cette maison est rentrée au bureau d'aide sociale en 1957.

On note au fil des années: De 1914 à 1950.

La séance du 21 février 1914 : l'assistance aux familles nombreuses et aux femmes en couches par décret des 1^{er} et 26 décembre 1913.

La séance du 8 juin 1921: les concessions dans le cimetière aux militaires morts pour la France ramenés de l'ancienne zone des opérations, le bureau de bienfaisance renonce à la part qui lui reviendrait normalement dans le prix des concessions perpétuelles que le Conseil Municipal a décidé d'accorder gratuitement aux familles ayant usé du droit de ramener dans le cimetière les restes de leurs membres morts au cours de la guerre 14-18.

Le 20 mai 1933 « constatant qu'une famille vit misérablement, que la maison qu'elle habite n'est bientôt plus qu'un amas de ruines, que le fils âgé de 24 ans, de santé précaire n'apporte aucune aide sérieuse aux parents, est d'avis de maintenir la totalité de son allocation mensuelle soit 30 frs part de la commune.

Le 3 mars 1934: Assistance aux femmes en couches et assistance médicale gratuite pour les individus privés de ressources non immatriculés aux assurances sociales concernent 42 personnes. Les caisses existantes à l'époque étaient la mutualité Vauclusienne, et la caisse de secours mutuel agricole située 92 rue Joseph Vernet en Avignon.

On note aussi le soutien indispensable de famille à un Monsieur célibataire qui exerce la profession de manœuvre, habite avec sa mère, son jeune frère et sa jeune sœur dont il est l'unique soutien, sa mère malade est abandonnée par son mari, qu'en conséquence, il y a lieu de faire part à sa demande.

<u>Le 27 juin 1937</u>: Un vote est consacré pour l'entretien des enfants réfugiés Espagnols, au nombre de 16, (6 garçons et 10 fillettes), un crédit de 5000 francs pour l'encaissement des sommes à verser par la préfecture au vu des dépenses publiques.

<u>Le 19 septembre 1938</u>: Admission d'urgence à l'assistance médicale gratuite pour deux personnes, victimes d'un accident de motocyclette.

Le 5 août 1939: Approuvant la décision de sa commission d'assistance basée sur le coût de la vie et le nombre d'assistés, soit 15 personnes pour une population de 817 habitants, propose de porter le taux de l'allocation mensuelle à 60 francs à partir du 1^{er} janvier 1940 (servie aux vieillards, infirmes et aux incurables). Le maire est d'avis que cette somme est insuffisante pour subvenir aux besoins de leur existence, mais les charges déjà lourdes du budget communal ne permettent pas d'améliorer grandement cette situation.

La commission d'assistance et le conseil municipal désireraient qu'il soit fait l'effort financier nécessaire pour augmenter l'allocation mensuelle de 10 francs, ce qui, compte tenu du nombre d'assistés, représenterait une charge annuelle de 150 francs par mois.

<u>be 27 juin 1944</u>: Les difficultés des réfugiés arrivés dans la commune le 24 juin 1944, la sécheresse a presque tout anéanti, il y aurait lieu de créer une cantine alimentée par le versement des allocations des réfugiés y prenant leurs repas.

On le voit, tout au long de ces années, les occasions d'aider les concitoyens ne manquent pas, mais la solidarité des habitants du village alimentait la caisse du centre social.

Le CCAS aujourd'hui.

Si les personnes âgées de 80 ans et plus ont profité du colis de Noël, soit 99 personnes, c'est grâce au dévouement du bureau d'aide sociale. Ces colis ont été réalisés avec les commerçants du village.

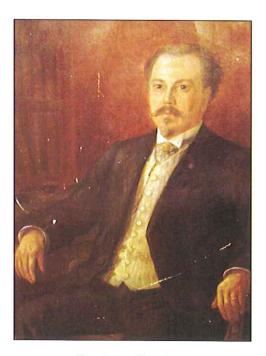
Le CCAS est composé actuellement du Maire Mr Robert Dufour, Mmes Stéphanie Schuetz, Christine Buffet, Nicole Leclere, Marie-Jo Boeglin, Marylène Jean, Martine Terras, Jacqueline Jacquemus etMrs Gérard Gleize, Maurice Jacquemus, Denis Caritoux.

Si les actions ne manquent pas pour les personnes âgées, le CCAS agit aussi pour les cas sociaux, les tickets de cantine, certains logements sociaux etc...

Comment se rendre utile et généreux.

Lors des mariages, des baptêmes ou des enterrements, pensez à votre don, une habitude qui ne doit pas se perdre et qu'il faut retrouver. Le centre d'action sociale vous remercie par avance.

(J.C. CRESPI)



Doctgur Moutin, Notrg générgux donatgur

PAGE SPORTIVE



Dimanche 1er mars a eu lieu l'ouverture de la pêche au plan d'eau de VILLES.

Malgré le temps maussade, de nombreux participants étaient au rendez-vous.

Petits et grands, unis par une même passion, se sont retrouvés pour une journée de plein air avec à la fin, le partage équitable de toutes les truites pêchées.

Nous souhaitons à nos amis pêcheurs une excellente saison!

Jeunes boulistes: Présidente, Marion LOVERA

La saison a bien commencé pour les enfants du club.

Dimanche 8 mars à Valréas, la triplette minime (composée de Yann REMY, Damien LEYRAUD et Florian CABANIOL), a terminé finaliste du complémentaire.

Bravo les enfants!



Dates futures:

Samedi 18 avril

Le Pontet

Triplettes. Doublettes

Le Thor Dimanche 26 avril

Championnats de Vaucluse 2009 :

Triplettes:

Vendredi 1er mai à Mazan Vendredi 8 mai à Villelaure

Doublettes: Tête à tête:

Dimanche 24 mai à Valréas

Football:

Calendrier des rencontres Entente jeunes Mormoiron/Villes

Catégorie des 15 ans

- Championnat de préexcellence - poule A

- Classement au 27/03/09: 10 mg/11

- 05/04/09 à Villes-sur-Auzon 10 h 30 Entente contre les Dentelles

- 19/04/09 à Villes-sur-Auzon

Entente contre Camaret

- 10/05/09 à Villes-sur-Auzon

Entente contre Caderousse

Catégorie des 13 ans

- Championnat d'honneur – poule élite 1

- Classement au 27/03/09 : 7 mg/8

- 26/04/09 à Mormoiron 10 h 30

Entente contre l'étoile d'Aubune

- 10/05/09 à Mormoiron

Entente contre Mondragon

- 24/05/09 à Mormoiron

Entente contre Orange 3

Catégorie des benjamins (10/11 ans)

- Championnat de préexcellence - poule B

- Classement au 27/03/09:5 2mg/10

- 18/04/09 à Villes-sur-Auzon 14 h 15 Entente contre Pernes 2

- 23/05/09 à Villes-sur-Auzon

Entente contre Le Pontet 2

Le 8 mai 2009 : tournoi de l'entente à Mormoiron dans les catégories poussins et benjamins, avec comme équipes, entre autre, l'Olympique de Marseille poussins et benjamins ainsi que Saint Rémy de Provence, coup d'envoi à 8 h 30.





THEATRE

Salle polyvalente:

19 adultes seront en seène le samedi 23 mai prochain à 21 h. Le « Chalet de la jeunesse », sous la houlette de Nicole LECLERC, interprétera une pièce intitulée « Ma Belle-mère est givrée ».

Le 24 mai à 15 h, se sont 18 enfants qui joueront plusieurs piécettes.

Salle Multifonctions

Hugues HUGUET, Conteur, nous rendra visite le 13 juin à 18 h.

Son spectacle est composé de chants, de contes tirés des traditions provençales et occitanes, de l'actualité mais aussi adaptés d'Alphonse Allais.

Une très bonne soirée en perspective.

Le verre de l'amitié sera servi à la fin du spectacle afin de permettre aux spectateurs de prendre contact avec les acteurs.

« Qu'on se le dise»

LA VIE ASSOCIATIVE

Club des aînés

Cette année, le club de l'Âge d'or a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle adhérente, Madame Danielle COLLOT. Nous lui souhaitons bienvenue à notre Foyer.

Lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé, à la demande d'une grande partie des adhérents, que cette année le Club fermera le 15 juillet et ouvrira le 15 août.

Un des responsables sera là pour assurer l'ouverture pendant les deux quinzaines supplémentaires.

Nous vous rappelons que le club est ouvert les lundis et jeudis de 13 h 30 à 18 h 00.

M. C



« IL FAUT ÊTRE ÉCONOME DE SON MÉPRIS EN RAISON DU GRAND NOMBRE DE NÉCESSITEUX. »

(CHATEAUBRIAND).



AVRIL: «IL N'EST POINT D'AVRIL SI BEAU QU'IL N'AIT DE NEIGE À SON CHAPEAU».

MAI: « MAI FRILEUX : AN LANGOUREUX ».

JUIN: "LA PLUIE DE JUIN FAIT BELLE A VOINE ET MAIGRE FOIN. SI JUIN FAIT LA QUANTITÉ, SEPTEMBRE FAIT LA QUALITÉ ».